

Communiqué de presse :

Pour la Ville, la sécurité du marché est « une priorité »

La Ville de Sainte-Luce rappelle que l'organisation du marché respecte les consignes sanitaires et regrette une polémique inutile.

« Le marché hebdomadaire est un temps fort de la vie communale. Sa tenue est autorisée par la Préfecture dans le cadre des règles du second confinement. Notre premier objectif est de garantir la sécurité des clientes et clients, rappellent le maire Anthony Descloziers et Arnaud Deniel, conseiller municipal à la vie économique.

Dans le respect des dispositions nationales, nous avons limité le nombre d'étals à 38 au lieu de 55 habituellement. Seuls les commerçants alimentaires sont désormais présents. Nous avons également agrandi le périmètre afin d'élargir les allées, de renforcer la distanciation physique et de régulariser les flux. Plusieurs dispositions garantissent le respect des gestes barrières, dont la mise à disposition de gel hydro-alcoolique, la matérialisation à chaque étal des distances de sécurité et une présence humaine pour garantir le respect des consignes sanitaires.

Nous considérons que ces mesures permettent la tenue du marché dans des conditions sanitaires satisfaisantes. Nous n'avons pas souhaité mettre en place un système de filtrage des entrées et sorties, contraire aux dispositions du plan Vigipirate qui vient d'être renforcé.

Cette organisation a été discutée dans le cadre de la cellule de crise COVID, à laquelle participe l'opposition municipale. Cette instance hebdomadaire permet les échanges et prises de décisions entre élus. Concernant le marché, l'opposition n'y a pas formulé de proposition ni de contestation sur les mesures à prendre. Lors de la dernière cellule de crise, jeudi 19 novembre, nous avons décidé collectivement de prévoir la présence d'un agent de sécurité supplémentaire pour accompagner le public dans le respect des consignes sanitaires.

Nous rappelons que le marché de Sainte-Luce est sûr, en conseillant aux clients d'étaler leur présence entre 8h et 12h30 pour respecter au mieux la distanciation physique », concluent les deux élus.

« Je regrette la polémique inutile lancée par l'opposition, ajoute le maire. Notre responsabilité d'élus municipaux est de travailler ensemble pour assurer la sécurité des Lucéennes et des Lucéens, de rassurer, d'accompagner et non de susciter des inquiétudes injustifiées alors que nous vivons une période difficile pour tous ».

Le 20 nov. 2020